170060 - Accrocher des images à vocation éducative à destination des enfants

question

Comment juger le fait d'accrocher des images à vocation éducative pour les enfants dans leurs chambres comme des tableaux pour enseigner les lettres de l'alphabet représentées par une image pour chaque lettre?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun inconvénient à apprendre les lettres aux enfantsen les dessinant d'une manière adaptée, même si le dessein choisi correspondait à celui d'un être doué d'une âme car il a été rapporté une dispense concernant les jouets des fillettes. En effet, on permet aux tout petits ce qu'on ne permet pas au adultes. L'accrochage de telles images n'est pas nuisible car il s'agit d'images autorisées et parce que le seul accrochage ne fait l'objet d'aucun jugement spécifique, à moins qu'on accroche une image dans le but de vénérer ce qu'elle représente. En l'absence de cette considération, si ce que l'image représente est autorisé, il n' y a aucun inconvénient à le laisser sur le plancher ou l'accrocher.

Allah le sait mieux.